

ARRONDISSEMENT
DE
MONTAUBAN**SIEEOM du Sud-Quercy****ZA du Rival Haut - 82130 LAFRANCAISE****Délibération n°05***Objet : Nombre de
membres du bureau**Date de convocation :*
03/08/2020*Date d'affichage :*
03/08/2020*Nombre de Membres
en exercice :*
29*Nombre de présents :*
26*Nombre de votants :*
27

*La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa
notification ou de sa
publication.*

L'an deux mille vingt,
le 18 août à 17 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué par son Président s'est réuni au siège du SIEEOM du Sud-Quercy, ZA du Rival Haut, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique.

Présents : Mesdames et Messieurs Françoise AGUILAR, Anne ARRESTIER, Hervé ASTRUC, Jean-Claude CASTANIE, Chantal COMBALBERT, Christelle COSNIER, Sébastien DANIEL, Sophie FANTON, Raymond GASC, Hugues GERVAIS, Sonia GRIMAL, Philippe LAFAGE, Arlette LAINE, Michel LAMOLINAIRE, Camille LOPITAUX, Marie-Claire QUEBRE suppléante de Jean-Marc MIRAMONT, Catherine MORO, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Agnès PALMIE, Dominique PARCELLIER, Guy PORTAL, Patrice PUYVERT, Patrice RODRIGUEZ, Jean-Luc SILOT, Claude VERIL.Pouvoir : M. Alain MALMON a donné pouvoir à Mme Anne ARRESTIER.Absents/Excusés : Monsieur José LACOMBE et Madame Eliette RUELLE.Secrétaire de séance : Madame Sophie FANTON.

Monsieur le Président rappelle que la détermination du nombre de membres du bureau relève de la compétence du Comité Syndical.

Monsieur le Président propose de fixer à 11 le nombre de membres du bureau dont le Président, les deux Vice-Présidents et 8 autres membres.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité des membres présents de fixer à 11 le nombre de membres du bureau.

- A D O P T E E -

SIEEOM
Sud Quercy
TRIONS pour RECYCLER

Le Président,

Michel LAMOLINAIRE